

Loi travail : une lutte qui nous rend plus fort-es pour demain

Le 15 septembre aura été une nouvelle journée de manifestation importante, la 9^{ème} depuis ce 9 mars où nous avons entamé notre lutte dans la rue, de jour comme de nuit. Malheureusement le vote de la loi aux forceps par plusieurs 49.3, les divergences de stratégie dans l'intersyndicale, nos difficultés à construire le blocage de l'économie par les grèves n'ont pas permis le retrait du projet et de la loi après l'été.

Nous n'avons pas gagné, nous n'avons pas perdu

Nous avons eu la ténacité, la persévérance, la diversité, même si nous avons face à nous un gouvernement qui a utilisé le passage en force à chaque instant de façon violente et révoltante. Cela s'est traduit par un coup de force parlementaire et par l'utilisation répétée du 49.3. Cela s'est surtout traduit par un coup de force antidémocratique contre la liberté de manifester avec des interdictions individuelles et collectives, des passages, l'utilisation massive de grenades lacrymogènes et de désencerclement, de flashballs, un usage disproportionnée de la force. Nous avons eu la plus grande participation, depuis longtemps, de salarié-es de droit privé dans un mouvement national.

Mais il aurait fallu être plus forts, plus nombreux, plus unis et encore plus déterminé-es. La division syndicale s'est installée très vite, ce n'était certes pas une surprise, tant une partie des organisations syndicales ont fait le choix d'accompagner de bout en bout les réformes libérales des gouvernements successifs. Si nous savons que cela pèse toujours sur la mobilisation dans les entreprises, nous avons cependant réussi à construire un mouvement extrêmement fort malgré cette division, c'est un acquis important. Notre mouvement a été large, social, intégrant travailleur-euses, chômeur-euses, précaires, intermittent-es, jeunes étudiant-es ou lycéen-nes, retraité-es, mais dans les faits, la mobilisation s'est faite en vagues successives. Le bilan que nous faisons nous interroge sur nos moyens d'action, notre capacité à regrouper largement, à dé-

jouer les manœuvres gouvernementales sur la violence et à organiser la grève dans les entreprises pour bloquer effectivement l'économie, dans un contexte où le secteur public ne semblait qu'indirectement concerné



par le projet. Ce n'était pas le cas, bien sûr, mais nous avons eu toutes les difficultés à convaincre du contraire. Le secteur public reste un grand pourvoyeur de manifestant-es dans les cortèges syndicaux, mais pas dans cette mobilisation. Nous avons aussi rencontré des difficultés à lier les questions sectorielles ou locales à la question générale de la loi travail et le gouvernement a su en jouer en distribuant des mesures à droite et à gauche. Des débats ont eu lieu, des désaccords aussi. Si une grève générale ne se décrète pas, elle doit se préparer nécessairement. Et le moins que l'on puisse dire c'est que le mouvement syndical a été secoué dans le démarrage de ce mouvement par

d'autres forces. Solidaires a pesé de bout en bout pour donner du corps à la perspective de grève générale, le mouvement social a été traversé par ce débat, c'est là aussi un acquis important.

Nous avons accumulé des forces et construit pour l'avenir...

Les militant-es syndicaux ont tissé des liens solides avec ceux et celles qui en dehors des syndicats ont vu dans le mouvement l'occasion de s'allier et de remettre en cause le système (Nuit Debout, On bloque tout, pétitions, On vaut mieux que ça...). La mobilisation a pris de nouvelles formes, pas seulement celles de la manifestation, de la grève ou même du blocage. Solidaires

a dès le départ vu comme une chance pour le mouvement la possibilité de ces nouvelles alliances et a travaillé de bout en bout à faire le lien entre les différentes forces à l'œuvre sans les opposer. Les syndicats ont accepté, plus ou moins, de ne pas être les seuls maîtres à bord dans un mouvement qui pourtant portait sur le travail. Cela a été sans doute plus pragmatique que conscient et différencié selon les syndicats et selon les régions. Mais cela marque aussi la reconnaissance que le travail est une question sociale et pas seulement syndicale, et que tous-tes sont légitimes dans la lutte. Cette diversité doit être comprise comme une force et gage d'alliances pour l'avenir.



Dans le même temps, il y a eu une forte critique des formes de représentation des partis politiques, des associations et qui, pendant ce mouvement, a concerné aussi les syndicats. Répondre est devenu un enjeu important pour les organisations syndicales. A Solidaires, nous voulons construire un outil de transformation sociale à la disposition de toutes et tous. Ce projet trouve un nouvel écho. La disponibilité de nouvelles forces doit nous permettre de poursuivre dans ce sens y compris en prenant en compte la critique. Aujourd'hui, les syndicats engagés dans la lutte bénéficient tous de nombreux contacts. C'est important car dans la société comme sur les lieux de travail le syndicat est un ins-

trument incontournable pour se défendre.

Nous avons aussi pour la première fois dans un mouvement de ce genre, commencé à européanniser la lutte : avec des échanges, la présence dans des manifestations, des délégations, les « Europe debout », « global debout », et des tentatives de lier la loi travail en France et la loi Peeters en Belgique... parce que nombreux sont celles et ceux qui ont compris qu'il y avait des lois travail partout et que la compétitivité qu'on nous vante c'est la mise en place du dumping social généralisé.

... qu'il faut savoir mettre en mouvement aujourd'hui

La partie n'est pas terminée. Lutter résolument et unitairement contre la répression qui touche de très nombreux militant-es et manifestant-es est primordial, nécessaire, mais ne saurait suffire : il faut aussi continuer de lutter contre la violence sociale exercée contre ceux et celles qui résistent et qui la combattent, poursuivre la lutte contre l'état d'urgence qui sert à museler le mouvement social. L'inscription dans la loi de la refonte du Code du travail, la fusion des conventions collectives, les applications annoncées d'allongement des horaires de travail, les menaces de licenciements... tout cela va constituer des motifs de luttes qui devront être unitaires, coordonnées pour être le plus efficace possible. Nous pensons qu'il est nécessaire d'articuler les propositions d'actions juridiques, de luttes locales contre l'application de la loi travail avec des mobilisations nationales larges. Nous savons que même si nous n'avons pas gagné, nos idées et notre refus des politiques gouvernementales de destruction du droit du travail sont majoritaires dans le pays et qu'il faut trouver le moment pour relancer la lutte. Nous avons donc décidé de continuer à travailler dans l'intersyndicale et d'y faire des propositions en ce sens et de poursuivre le travail avec les autres partenaires de lutte qui ont émergé lors du conflit sur la loi travail. Dans de nombreuses villes, des liens se sont tissés, des collectifs se sont créés. A nous de poursuivre avec les équipes militantes qui le souhaitent pour construire un front large contre toutes les attaques présentes et à venir...

Agir ensemble encore, debout hier et aujourd'hui...

Cette lettre ouverte n'est ni un bilan final, ni un constat d'échec. Elle est une invitation à nous nourrir de tout ce que nous avons pu faire collectivement durant cette mobilisation. Elle est un appel à construire de nouvelles formes de lutte avec toutes les forces qui refusent de se résigner, ici et maintenant, et pour demain.

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,

144 boulevard de la Villette 75019 Paris, 01 58 39 30 20

